

Réf: Dossier 310291

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT NOAHAIR »

Siège ABIDJAN COCODY Angré 8ème Tranche
Terminus 81 - 82, Lot 4229, Ilot 334

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT NOAHAIR »

Objet : Fabrication et vente de produits cosmétiques et accessoires ; Soins de visage ; Massage ; Gommage ; Achat et vente des produits cosmétiques et articles de beauté ; Coiffure ; Décoration ; Commerce général ; E-commerce ; Formation ; Prestations Diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré 8ème Tranche
Terminus 81 - 82, Lot 4229, Ilot 334

Dirigeant(s) Mme ADOU OKON EUNICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02322 du 10/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27816/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

